

tainement une excellente mesure, mais il ne faudrait pas que le service fut organisé de manière à faire regretter les anciennes pompes. Multipliez les borne-fontaines ou au moins laissez-nous les porteurs d'eau.

Ce fait, minime en apparence, soulève une question importante. C'est une industrie, un état qu'on supprimerait, qu'on supprimerait certainement. L'eau arrivera, à un moment donné, fut-ce même au 6^e étage, comme le gaz.

Ce système sera appliqué, avec les eaux de la Lys à Roubaix et à Tourcoing.

Admettons qu'on le généralise dans les grandes villes; à Paris par exemple — toute une catégorie de travailleurs, les porteurs d'eau, sera privée de travail, c'est pénible sans doute, c'est un instant de souffrance terrible nous le savons, mais c'est la conséquence du progrès moderne.

Les chemins de fer ont déplacé bien des industries, l'équilibre a fini par se rétablir. L'agriculture manque de bras, les états suppriment par les inventions récentes, chercheront là le travail qui ne leur manquera pas, le tissage mécanique aura les mêmes résultats; peut-être est-ce un bien mais cette question exige un examen approfondi, nous la laisseront discuter par un homme spécial.

Pour toute la chronique locale, J. RABOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 29 le 30 hausse baisse
3 % ancien. 69.40 69.55 + 15
4 1/2 au compt. 96.60 97.25 + 65

Tribunaux.

On lit dans la Gazette des Tribunaux:

Telle chez Dulac va payer
Son teint qui fait tourner nos têtes;
Telle au besoin, chez Landuier
A de belles dents toutes prêtes.

Cette poésie, qui date du premier empire, est encore de mise aujourd'hui, attendu que la coquetterie féminine ne perd jamais ses droits. De là le soin tout particulier de nos industriels pour étendre le cercle des produits qu'ils offrent aux tentations des filles d'Ève, et aussi l'ardeur à défendre contre tout empiètement les spécialités de la mode dont ils sont les propagateurs. Cette ardeur a pour résultat le grand nombre de procès intentés soit sur une concurrence déloyale, soit sur des conventions écrites.

C'est ainsi que M. Presson, ayant loué à M. Bertrand, fleuriste, une boutique et dépendances, a prétendu que celui-ci avait à tort joint le commerce des plumes pour chapeaux à celui des fleurs artificielles, le seul qu'il devait exploiter.

Mais, par une décision doctrinale, le tribunal civil de Paris a jugé « que le commerce de plumes était un accessoire nécessaire et indispensable du commerce de fleurs artificielles ».

La cinquième chambre de la Cour impériale a adopté cette solution et confirmé le jugement.

Le procès de M. de la vicomte de Noé contre M. de Villemessant vient d'être inscrit au rôle de la première chambre de la Cour.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nous lisons dans un compte-rendu de l'Académie des Sciences l'annonce d'une découverte faite par M. Boucher de Perthes, découverte qui est fort discutée et probablement fort discutée.

Il faut se défier des trouvailles des antiquaires. Walter-Scott leur donne, à ce propos, une leçon charmante dans son plus beau roman.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que M. Boucher de Perthes, presque notre voisin, est un des hommes les plus instruits et les plus comptés comme archéologue, comme collectionneur. C'est, de plus, un écrivain distingué, un critique d'art aussi fin que savant.

Cette citation, tout en mettant en doute l'authenticité de la mâchoire fossile, prouve que l'Académie des Sciences regarde comme sérieuse une communication faite par M. Boucher de Perthes:

« J'avais fait pressentir que la découverte de M. Boucher de Perthes, un peu trop pompeusement annoncée, il y a huit jours, par M. Quatrefages, rencontrerait des incrédules. L'homme fossile, ou plutôt la mâchoire fossile d'Abbeville, n'a pas été accueillie avec une confiance générale. On s'est permis de rire un peu de la crédulité de nos savants, et même le journal anglais le Times est arrivé samedi dernier à Paris, contenant une lettre très sérieuse de M. Falconnor, qui discutait avec assez de vivacité le mérite de la trouvaille des géologues et anthropologistes français.

M. de Quatrefages a jugé nécessaire de revenir sur cette question. Il nous a entretenu des précautions qu'il avait prises, des comparaisons qu'il avait faites, des conseils qu'il avait demandés. Je crains qu'il ne se soit laissé entraîner trop facilement d'abord, et qu'il n'ait beaucoup de peine à faire partager ses convictions. Il a plaidé avec esprit le faux et le vrai dans cette discussion; il a fait des concessions, mais il maintient l'authenticité de la découverte.

Tant de mauvais tours ont été joués

aux savants par les fabricants d'antiquités, que la confiance publique a bien de la peine à s'établir. Il est probable que la Mâchoire d'Abbeville occupera encore quelquefois l'Académie avant d'obtenir un certificat d'entrée dans les galeries du Museum d'histoire naturelle.

Dans la même séance, un médecin a traité du scrofule, maladie malheureusement fort commune dans le Nord:

M. le docteur Caron, qui s'essayait probablement pour la première fois devant l'Académie, a lu une longue dissertation sur les scrofules.

Au lieu de donner des détails sur ces maladies, le lecteur s'est occupé beaucoup de l'orthographe du mot scrofule. Il a cité du latin, du grec. Généralement on a pensé que cette érudition pouvait se réduire à quelques lignes, et qu'il eût été préférable de fournir des renseignements sur l'affection et surtout sur les moyens de la prévenir et de la guérir.

L'observation du compte-rendu est fort juste; l'étymologie du mot importe moins que la cause du mal; cause multiple dans nos contrées industrielles, c'est surtout, nous le croyons, une question de salubrité, et le progrès tend à l'amener autant que possible.

Le Mémorial contenait dernièrement un travail de M. Aime Houzé de l'Aulnoit qui tend à amoindrir une des causes principales: l'insalubrité des logements d'ouvriers. Ce travail est remarquable à plus d'un titre. On ne saurait trop le signaler aux hommes compétents.

FAITS DIVERS.

On lit dans l'Union de la Sarthe:

« Une affaire qui a vivement ému l'attention publique vient d'avoir son dénouement devant le tribunal correctionnel.

« Un jeune homme de notre ville, prévenu d'escroquerie au jeu de baccarat dans un des cercles du Mans, a été condamné à une année de prison et 50 francs d'amende.

« M. Hippolyte Blanc, chef de bureau au ministère de l'instruction publique et des cultes, vient de publier un livre sur le Suicide en France. L'auteur s'en est tenu aux documents renfermés dans les comptes rendus de la justice criminelle, et c'est à l'aide des chiffres officiels qu'il établit que le suicide élargit, chaque jour, le cercle de ses ravages.

« Depuis 1827 jusqu'en 1858, c'est-à-dire en 32 ans, le nombre des suicides accomplis s'est élevé à 92,662. L'augmentation a suivi la progression suivante:

« Sur 100,000 individus, on comptait, en 1827, près de 5 suicides; en 1842, un peu plus de 8, et enfin, en 1858, près de 11. L'accroissement, depuis 1827, est de 120 pour cent!!! Revelation effrayante, à laquelle on se refuserait à croire si les chiffres n'étaient pas là pour détruire le doute.

C'est qu'en 1827 on jouait sans doute moins au baccarat; que les goûts étaient plus simples, les besoins de luxe moins grands; qu'on mettait trente ans à acquérir une fortune, qu'on veut posséder aujourd'hui en deux ou trois ans; que la Bourse n'était pas encore le tripot qu'on sait, le cloaque où viennent se noyer tant de malheureux; que les filles de portières ne touchaient pas de piano, et ne formaient pas cette pépinière où s'élevaient ces vampires insatiables qui ruinent tant de familles...

Mais nous conseillons la lecture du livre de M. Blanc. Il est instructif et profondément moral.

— Voici quelques chiffres et détails instructifs empruntés à un ouvrage d'un savant anglais sur la durée de la vie humaine, sur sa moyenne par groupes de profession:

Partant du chiffre de treize cents millions auquel il évalue la population entière du globe, il constate qu'il meurt 91,954 individus par jour, ou 3,730 par heure, 60 par minutes, 4 par seconde. Ces pertes sont compensées par un nombre égal de naissances.

Sur mille personnes on compte 1 centenaire, 1 octogénaire sur cinq cents, et sur cent une seule parvient à l'âge de 65 ans. Les gens mariés vivent plus longtemps que les célibataires. Ce sont les ecclésiastiques qui ont l'existence la plus longue, et les médecins la plus courte. Sur cent septuagénaires il y a: 42 ecclésiastiques, 40 agriculteurs, 33 commerçants et manufacturiers, 32 militaires, 32 commis et employés, 29 avocats, 28 artistes, 27 professeurs, 24 médecins.

On mande de Bruxelles, le 26: « Un tragique événement a mis en émoi, hier après-midi, le quartier de la Montagne de la Cour. Un Polonais, demeurant à Bruxelles, se trouvant en dissentiment politique avec l'un de ses compatriotes, le comte de..., suivit ce dernier dans la maison qu'il habite, rue de l'Hôpital. Une discussion était entamée entre eux. Au moment où ils pénétraient dans le logement du comte, le compagnon de ce dernier tira un pistolet de sa poche et en déchargea un coup, presque à bout portant, sur son interlocuteur. Le comte, quoique grièvement blessé, prit la fuite pour échapper à son meurtrier; il s'élança dans la rue. L'assassin le poursuivit jusqu'au bas de la Montagne de la Cour; là, un agent inspecteur de police de la divi-

sion centrale, parvint à arrêter ce forcené.

M. Jolly, médecin légiste, d'autres praticiens ont donné leurs soins au comte de... La balle et la bourre ont été extraites de sa blessure, qui laisse néanmoins que d'inspirer de vives inquiétudes.

On suppose que l'auteur de cette criminelle tentative est atteint d'aliénation mentale. Il a été transféré au dépôt provisoire des aliénés, à l'hôpital Saint-Jean.

Des médecins légistes sont chargés de faire un rapport à la justice sur l'état mental de ce malheureux.

— On mande de Hamm (Westphalie) à la Gazette de l'Allemagne du Vrd:

« Les dames ont formé un comé qui a été déposé, dans une réunion tenue le 9 avril l'abolition de la crinoline pour une partie d'entre elles.

« Désormais la crinoline ne se portera dans cette ville que par les femmes (il aurait atteint l'âge de trente ans. On ne peut pas quelle pénalité encourrait les contrevenantes.

De tous les moyens employés pour faire cesser une mode absurde et angéreuse, celui-ci serait certes le meilleur. Les jeunes femmes devraient chercher à reculer l'âge que M. de Balzac a poétisé, et avec raison:

L'automne a bien son charme mais qui n'en est pas moins l'point fatal. La limite, la transition entre la jeunesse et l'âge mûr.

En dépit de tous les efforts, la crinoline restera. C'est fort laid d'abord, c'est une raison. Il y en a encore d'autres qui ne manquent pas de logique, surtout pour les femmes que la nature n'a pas favorisées. Nous n'en félicitons pas moins le comité des dames de Hamm, et leurs souhaits ont une réussite que nous n'espérons pas.

VARIÉTÉS.

LA TÉLÉGRAPHIE.

Si les frères Chappe revenaient au monde, leur étonnement serait vif et amer. Au lieu des appareils juchés sur les hauteurs et agitant leurs bras éfarés, voilà de simples fils de fer liés à des poteaux ou cachés dans le sol, ou immergés dans les eaux, qui transmettent instantanément, de jour et de nuit, par le brouillard et le soleil, par la neige ou la pluie, les nouvelles à des distances incroyables. Il y a, nous le savons, dans le brouillard quelque chose de mystérieux, et plus d'un mensonge parmi les vérités transmises. On s'habitue à un discernement. D'ailleurs, l'ancien télégraphe n'était pas impeccable. Il avait ses Tartares aussi.

Nous nous proposons, dans cet article, d'esquisser la situation de la France en ce qui concerne la télégraphie. Ces indications peuvent offrir de l'intérêt. L'électricité n'a point dit son dernier mot. Dans dix ou quinze ans, le prix des dépêches étant diminué, on se servira du télégraphe comme de la poste aux lettres.

An 1^{er} janvier 1863, le réseau français comportait 63,225 kilomètres de fils rayonnant sur tous les points du territoire. Les lignes établies sur des poteaux présentent un développement de près de 30,000 kilomètres, c'est-à-dire égal aux trois quarts de la circonférence de la terre. Les poteaux plantés atteignent le nombre de 400,000. Si l'on mettait ces poteaux bout à bout, ils représenteraient une longueur de plus de 700 lieues. Les fils que ces poteaux portent ont un développement de 90,000 kilomètres environ, ou deux fois et quart la circonférence de la terre. Ces fils portent huit millions de kilogrammes.

Lorsqu'on examine les fils électriques attachés aux poteaux et s'inclinant la distance en distance vers les appareils stationnaires, on remarque que plusieurs éprouvent de fréquentes vibrations, rares chez les autres. Cela s'explique par la division en séries, qui constitue notre système télégraphique actuel.

La première série de fils sert aux transmissions directes à grandes distances: Paris à Madrid, Lille à Marseille, Rouen à Strasbourg, etc. — La deuxième série, appliquée à des distances plus rapprochées, mais considérables encore, avec cette particularité que ne procédant pas isolément comme la première, elle permet d'établir de rapides communications entre tous les centres importants du réseau. Ainsi, en quelques minutes, on mettrait Strasbourg en communication directe avec Bayonne, au moyen d'une ligne passant par Lyon, Nice, Marseille et Toulouse; puis en rapport avec Dunkerque, par Bordeaux, Limoges, Paris et Lille.

La troisième série unit entre eux les chefs-lieux de département et quelques grands centres commerciaux et industriels, c'est naturellement la plus occupée. Elle ne l'est pas toutefois autant qu'elle le serait si, par exemple, on recevait dans les bureaux de poste cantonnaux les dépêches à télégraphier, au lieu d'exiger que l'expéditeur fasse plusieurs lieues et perde beaucoup de temps pour l'apporter à la station.

La quatrième série comprend les fils qui relient les bureaux secondaires, (embranchement de rail-way, sous-préfecture, district minier, etc.) aux chefs-lieux où le service local est en quelque sorte centralisé.

Enfin, la cinquième série, dite auxiliaire, sert à sonder entre elles les diverses parties du réseau, et même à les suppléer en cas de besoin.

Voilà pour le service intérieur. Il est appelé à de nombreuses améliorations. La principale sera de faire participer aux communications télégraphiques les villes et même les bourgs éloignés des chemins de fer. L'administration s'occupe de cette extension si énergiquement, si légitimement réclamée. Quant aux rapports de la France avec l'étranger, ils sont déjà considérables et tendent à se développer chaque jour. Les nations limitrophes se sont empressées de mettre leur système télégraphique en harmonie avec le nôtre et les relations internationales s'exécutent absolument de la même manière que les transmissions à l'intérieur de l'Empire.

Voilà où en est venue, en moins de dix-huit ans, la télégraphie; car c'est de 1845 que datent les premiers essais tentés, les premiers appareils construits entre Paris, Rouen, Amiens et Lille. Très peu de temps auparavant, vers 1841 ou 42, l'Académie des Sciences, saisie d'un projet tendant à appliquer l'électricité à la transmission des dépêches, le taxait d'utopie et déclarait qu'il fallait s'en tenir aux télégraphes moulins à vent. Ces malheureux télégraphes! que sont-ils devenus? Des colombiers, et les pigeons qu'on y élève

sont sédentaires, absolument comme les membres de nos cinq académies.

BATVET.

BULLETIN FINANCIER.

29 avril 1863.
La Bourse d'aujourd'hui est bien meilleure et les cours se sont notablement raffermis. La rente reprend faveur.

Le Mobilier remonte au-dessus de 1,400 fr. La seconde cote anglaise qui arrive avec 118 de hausse, soutient et encourage les dispositions favorables du marché.

On croit à une reprise en liquidation. Le comptant est bon.

La fin de la Bourse est ferme mais il y a peu d'affaires.

La rente, ouverte à 69.25, atteint 69.50 et ferme à 69.40.

La cote de Vienne est faible; cependant il y a hausse sur les chemins autrichiens et amélioration dans le change sur Londres.

Le 5 % italien est recherché de 71.60 à 71.80, et le nouvel emprunt de 72.90 à 73.

Le Mobilier français a monté de 1405 à 1415.

L'Espagnol est lourd de 930 à 937.50. Les chemins se sont un peu améliorés.

L'Orléans reste à 1017.50; le Nord à 1033.75; l'Est à 1031.25; le Lyon à 1160; le Midi à 768.75; l'Ouest à 530; le Genève et le Victor-Emmanuel à 438.75.

Les Autrichiens sont tenus de 487.50 à 495; les Lombards de 597 à 597.50; les Russes à 426.25; le Saragosse à 750; le Nord d'Espagne 568.75; les Transatlantiques de 562.50 à 567.50; le Gaz parisien 1830.

Cours moyen du comptant: 3 %, 69.35.
4 1/2, 96.55.
Banque de France, 3,375.
Crédit foncier, 1470.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

AVIS AUX CHASSEURS.

Janssens-Durieux, armurier et arquebustier breveté de Sa Majesté le Roi des Belges, informe MM. les amateurs de tir que l'on trouve chez lui toute espèce de fourniture et articles pour la chasse et le tir, tels que carabines, gibéciers, poires à poudre et sacs à plomb, cartouchières pour fusils Lefauchaux, armes de tout système, fusils à bascule se chargeant par la culasse, fusils doubles et simples, pistolets et carabines Flobert pour le tir de salon, etc.

Fabrication d'arbalètes en tous genres, arcs en acier fondu et ordinaire, bois en érable, palissandre, citronnier, et plaquage de toute espèce de bois, garniture en fer, cuivre, argent, etc., gravure antique et moderne.

Il repare et remet à neuf toute espèce d'armes à des prix modérés.

S'adresser rue de la Brasserie, n° 47, route de Lannoy, près de la Planche-Trouée, à Roubaix. (3720)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Depuis le 1^{er} Avril, les bureaux et dépôt d'Asphalte de Seyssel et du Val-de-Travers, établis ci-devant à Roubaix, viennent d'être transférés à Lille, faubourg de Fives, rue du Curé n° 5.

Les nombreux travaux exécutés jusqu'à ce jour, ont donné constamment les résultats les plus satisfaisants, tant à cause de la qualité des matières que pour les soins apportés à l'exécution.

La nouvelle position près la gare du chemin de fer à Lille, permettra de donner suite aussi promptement que possible à toutes les demandes qui auront pour objet les dallages en Asphalte pour trottoirs, portes-cochères, cours, écuries, remises, caves, ateliers, magasins, fabriques, couvertures en terrasses, chapes de maçonnerie, etc. etc.

Les scellements de lambourdes, gîtes ou sablières, dans une nappe continue de bitume méritent d'attirer spécialement l'attention de MM. les Architectes pour l'assainissement des rez-de-chaussées et la conservation des parquets.

3672 GUISENIER.

BREVET D'INVENTION.

Avis très important à MM. les propriétaires d'équipages.

J.-V. RINSKOPF AINÉ

Fournisseur de la Maison du Roi et de plusieurs Cours étrangères,
RUE DU BAS-ESCAUT, 14
à Gand.

Un perfectionnement nouveau vient d'être apporté à une composition appelée CIRAGE POLISSURE.

Voulez-vous rendre en quelques secondes et sans aucun peine vos harnais brillants, vos capotes de voitures éclatantes, noires comme l'ébène? Voulez-vous qu'ils aient au soleil un reflet des plus éblouissants, que la durée de vos harnais soit triplée et qu'enfin le vieux cuir ait l'apparence du neuf sortant de la fabrique? — Voulez-vous le rendre imperméable, sans danger pour vos gants ou votre linge, et pour jamais à l'abri de la rouille? Goulez-vous que vos colliers, oreillers et sellettes en cuir verni, ne se cassent ni ne s'écaillent jamais, même dans les gelées les plus fortes?

Employez la Polissure, nouvelle perfection de M. Jean-Victor RINSKOPF aîné, dont une bouteille suffit pour l'entretien de vos harnais de deux chevaux pendant une assez longue durée. Une étiquette placée sur chaque bouteille indique la manière de s'en servir.

DES DÉPÔTS SONT ÉTABLIS:

A Roubaix, chez MM. Segard et Cousard, selliers;
A Tourcoing, chez MM. Wafjens-Nisse et Leman-Vanhoute, selliers;
A Lille, chez MM. Lami-Tierce, Cluquenois frères, et Verhaghe-Watelaer, selliers.

AVIS. BAISSÉ DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.
Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90; devantures de cheminée depuis 75 c.
Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse: ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étamées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin.
3634 - 15 m. au 15 jt.

PLACE DE LA LIBERTÉ.

Grande loge construite en planches, éclairée au Gaz, et parfaitement décorée.

TRAVAIL EXTRAORDINAIRE et grandes évolutions militaires exécutés par 74 ARTISTES A QUATRE PATTES.
Tous les jours deux représentations. La première à 5 heures. — La seconde à 7 1/2 heures.
Prix des places: Premières, 1 fr.; secondes, 50 c.; troisièmes, 25 c.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERNELLES.
VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gâtés, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants:

GROSSE GAULETERIE, l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris), 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris), 1^{re} qual., 1 fr. 85; 2^e id., 1 fr. 65; FINES NOISSETTES, 1 fr. 55

GROSSE GAULETERIE, l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris), 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris), 1^{re} qual., 1 fr. 80; 2^e id., 1 fr. 60; FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAULETERIE, l'hectolitre de 80 kilog., pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne, 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne, 1^{re} qual., 1 fr. 75; 2^e id., 1 fr. 55; FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

FOURNISSEUR de S. M. L'EMPEREUR SEULE ET VÉRITABLE EAU DENTIFRICE DE BOTOT.

Inventée en 1775, par M. BOTOT, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, et par la Commission nommée par S. Exc. le Ministre de l'intérieur, cette eau, depuis cette époque, n'a jamais cessé d'être recherchée comme supérieure pour la conservation des dents et les soins de la bouche.

Fortifier les gencives, raffermir les dents, les rendre blanches et saines, les entretenir en parfait état, en arrêter les douleurs, la carie, étaler sont les principales qualités de cet EAU, composée de plantes et d'aromates bien choisis. Et c'est, par excellence, la propriété de rendre la bouche fraîche et de communiquer à l'haleine la plus suave odeur.

Il était difficile qu'après un succès qui date de plus d'un siècle, cette eau dentifrice, dont les qualités sont si salutaires et si inimitables, échappât à la contrefaçon toujours grossière et souvent dangereuse. C'est pour mettre le public en garde contre de trop nombreux abus, que chaque bouteille cachetée est revêtue de la signature M.-S. BOTOT et porte cette inscription: Cui fidus vide.

L'Eau de Botot a l'avantage de se conserver sans jamais s'altérer.
ENTREPOT: RUE COQ-HEBRON, 5, PARIS
Se trouve à Roubaix, chez M. Jacquet.